



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction Générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

Semaine du 29 Août 2022

## Régional

### ❖ Une première cargaison de blé ukrainien est arrivée à Djibouti

Une cargaison de blé ukrainien affrétée par les Nations Unies est arrivée à Djibouti le 30 août. La cargaison de 23 000 tonnes, mobilisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), est principalement destinée aux populations menacées par la famine en Ethiopie, où 20,4 millions de personnes auraient besoin d'une aide alimentaire selon les Nations Unies. A l'échelle de la Corne de l'Afrique, plus de 22 millions de personnes seraient menacées par la famine, suite à la sécheresse historique qu'a connu la région, la plus importante depuis 40 ans selon l'Organisation météorologique mondiale, ainsi qu'aux conflits (Tigré, Somalie) ayant marqué plusieurs pays ces derniers mois. Pour la seule Somalie, près de la moitié de la population du pays serait actuellement en situation d'insécurité alimentaire.

### ❖ Burundi

Pas de brève cette semaine.

### ❖ Comores

#### Adoption de la loi de finance rectificative

La loi de finances rectificatives a été promulguée le 16 août dernier, suite à son adoption à l'unanimité le 23 juin par l'Assemblée de l'Union des Comores. Sur le plan macroéconomique, elle révisé à la hausse les prévisions de croissance (qui passe de 3,0 % à 3,5 %), et d'inflation (qui passe de 1,2 à 5,0 %). D'autre part, au niveau budgétaire, les recettes et dépenses sont

rehaussées respectivement de 3 et 4 Mds KMF, atteignant ainsi 119 et 135 Mds KMF. Le taux de pression fiscale est prévu à 11% du PIB, grâce à plusieurs modifications apportées au code général des impôts (taxation des entreprises, contrôle de l'importation des véhicules...).

### ❖ Djibouti

Pas de brève cette semaine

### ❖ Erythrée

Pas de brève cette semaine

## 🍷 Ethiopie

### Lancement d'un AMI pour la privatisation de 8 sucreries

L'*Ethiopian Investment Holdings* (EIH) a émis un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la privatisation de huit sucreries d'État (quatre sucreries à Omo Kuraz, Tana Beles, Tendaho, Arjo Didessa, Kessem). Le gouvernement éthiopien avait déjà annoncé son projet de privatisation des sucreries en exploitation ou en construction dès 2018. Néanmoins, malgré le recrutement du cabinet de conseil Ernst & Young mi-2021, aucune sucrerie n'a encore été cédée à des investisseurs privés. En charge de la supervision des 13 sucreries d'État, le *Sugar Industry Group* (anciennement *Ethiopian Sugar Corporation*) appartient à l'EIH depuis début 2022. Fin 2020, face à la hausse des coûts de production sur le marché local ainsi que des cours mondiaux, le gouvernement a mis fin aux subventions à la production et l'importation de sucre.

### Approbation de la loi sur l'agriculture contractuelle

Le Conseil des ministres a approuvé la proclamation sur l'agriculture contractuelle et l'a transmise pour approbation au Parlement. Cette nouvelle proclamation permet d'encadrer les échanges entre les industries agro-industrielles et les petits agriculteurs. En préparation depuis cinq ans, le projet de loi relevait initialement de l'Institut de transformation agricole (anciennement *Agricultural Transformation Agency*) avant que le ministère de l'Agriculture (MoA) ne reprenne le mandat il y a trois ans. L'agriculture contractuelle est limitée pour l'instant à quelques produits agricoles, notamment les oléagineux, la canne à sucre et l'orge. Le projet de loi sera soumis au Parlement qui se réunira en septembre.

### Inauguration d'une usine d'assemblage automobile à Dire Dawa

L'usine d'assemblage automobile, construite par la société éthiopienne *EL Auto Engineering and Trading PLC* pour un montant de 700 METB (13,3 MUSD), a été inaugurée à Dire Dawa le 20 août. Cette usine serait en mesure d'assembler chaque année 9 000 véhicules destinés aux marchés local et régional. L'usine est implantée au sein du parc industriel de Dire Dawa, intégré à la nouvelle zone franche de Dire Dawa (pas encore opérationnelle car le cadre légal est en cours d'élaboration). Le choix de Dire Dawa pour accueillir la première zone franche du pays est justifié par le positionnement stratégique de la ville : dans l'axe des principaux ports de la zone (Djibouti, Berbera) et à proximité des infrastructures logistiques (port sec de Dire Dawa) et de transport multimodal (premier arrêt de la ligne SGR Addis Abeba-Djibouti).

## 🍷 Kenya

### L'inflation atteint un pic à 8,5 %, au plus haut depuis 5 ans

Le Kenya a connu la plus forte inflation depuis cinq ans en août, dans un contexte d'échec de la subvention de la farine de maïs, d'augmentation du coût du carburant et de dépréciation du shilling. Pour rappel, le gouvernement avait introduit en juillet une subvention d'un mois sur le maïs dans le cadre d'un partenariat avec les meuniers, afin de diviser par deux le prix du kilogramme (qui avait dépassé 100 KES en juillet) en amont des élections du 9 août. Toutefois cette mesure avait conduit à des pénuries suite aux achats massifs de maïs subventionné. L'inflation a ainsi atteint son plus haut niveau depuis 62 mois, à 8,5 %, contre 8,3 % le mois précédent.

## Distribution de pétrole : risques de coupures d'approvisionnement et d'augmentation des prix

Le prix à la pompe des carburants est, depuis mars 2021, subventionné par l'Etat pour compenser la hausse des cours internationaux, à hauteur de 71 Mds KES entre janvier et juin. Le différentiel entre le prix actuel et le prix régulé – qui comprend les marges des distributeurs et un mécanisme de stabilisation des prix – est ensuite compensé à ces mêmes distributeurs via un fonds de stabilisation (Petroleum Development Fund). Le fonds est alimenté par une taxe sur les produits pétroliers (5,40/litre), insuffisante pour couvrir le différentiel entre les prix actuels et les prix subventionnés, contraignant l'Etat à puiser dans son budget. Selon la Petroleum Outlets Association of Kenya, les distributeurs n'auraient pas été compensés depuis juin 2022, avec des arriérés qui s'élèvent à 39 Mds KES (326 MEUR) pour la période de juin à août, auxquels s'ajouteront près de 26 Mds KES de compensation pour le cycle août-septembre. Ces retards affectent la trésorerie des acteurs de l'industrie, notamment les petits indépendants, qui ne peuvent plus payer pour les importations, créant ainsi des risques de coupures d'approvisionnement. Le retard dans le paiement des arriérés aux distributeurs avait déjà entraîné, début avril 2022, une pénurie de produits pétroliers dans les stations du pays. Outre la baisse probable des subventions, d'autres facteurs pourraient entraîner une hausse des prix à la pompe. La Kenya Pipeline Company – en charge de la gestion des oléoducs nationaux et des centres de stockages du pétrole – a déposé une demande initiale de révision des tarifs de transport et de stockage des produits pétroliers auprès de l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole (EPRA) en janvier 2022, pour la période 2022-2025. KPC a révisé, à la hausse, la demande en juillet pour y inclure le recouvrement des coûts engagés pour la construction du nouvel oléoduc Mombasa-Nairobi. Cette hausse pourrait affecter les prix à la pompe, le coût du transport est actuellement répercuté à hauteur de 2,07 KES/litre.

## Kenya – Le gouvernement prévoit la réhabilitation d'un axe routier reliant l'Ouest du Kenya au Sud-Soudan

La Kenya National Highways Authority envisage la réhabilitation de deux segments de la route reliant Eldoret (Ouest du Kenya) à Juba la capitale sud-soudanaise. Près de 16 Mds KES (134 MEUR) seront nécessaires pour la construction du segment de 142 km entre Morpus et Lokichar (comté de Turkana) et 6,6 Mds KES (55 MEUR) pour la réhabilitation de la route entre Leseru (située à proximité d'Eldoret) et Kitale. Le projet, financé par l'Etat kényan et la Banque Africaine de Développement est actuellement en cours d'approbation par l'autorité environnementale NEMA. L'axe, actuellement caractérisé par la vétusté des routes et une forte insécurité liée aux conflits agro-pastoraux dans la région, permettra d'améliorer le transport de marchandises entre la Tanzanie, le Kenya et le Soudan du Sud. L'axe rejoindra la route reliant Lokichar à Nadapal/Nakodok à la frontière sud-soudanaise, un segment de 309 km qui fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation financé par la Banque mondiale (prêt AID de 500 MUSD) et l'Etat kényan (176 MUSD). La route croise également d'autres corridors de transport majeurs, notamment l'autoroute du corridor nord à Webuye et le Lapsset à Lodwar.

## Madagascar

### Appui sud-coréen de 5,2 MUSD pour la modernisation du système douanier malgache

La Direction générale des douanes (DGD) malgache et l'administration douanière sud-coréenne (*Korea Customs Service*) ont signé le 30 août une convention visant la modernisation et l'amélioration du système douanier à Madagascar, sous la forme d'un appui financier et technique de 5,2 MUSD. Il s'articule autour de trois projets : (i) le développement du système de dédouanement électronique à travers



l'utilisation du portail Uni-Pass ; (ii) le renforcement des capacités et l'appui opérationnel ; (iii) l'expansion de la technologie de l'information et des communications au niveau des services douaniers.

## 🌐 Maurice

### Renforcement de la présence de la Trade Development Bank

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le Commerce et le Développement (TDB) a intégré de nouveaux locaux à Maurice. Créée à l'initiative des membres du COMESA, cette institution entend profiter du centre financier local pour développer de nouveaux produits contribuant à la réalisation de ses objectifs de renforcement de l'intégration économique régionale. Elle y compte à ce jour quatre filiales : *Trade Finance Fund*, *Fund Manager ESATAL*, *Captive Insurance Company* et *COMESA Infrastructure Fund*. En marge de cet agenda, le Groupe TDB a octroyé une subvention de 200 000 USD à Maurice, destinée à mettre en œuvre un programme de soutien de la pêche côtière.

### L'Inde octroie 325 MUSD à Maurice pour la construction du Metro Express

Le 15 août, les autorités mauriciennes ont obtenu de l'Inde un prêt de l'EximBank de 300 MUSD adossé à une subvention de 25 MUSD, destinés à financer l'extension vers l'Est (Réduit / Saint Pierre / Côte d'Or) du Metro Express, service de transport en commun léger sur rails. Il relie à ce jour une dizaine de stations entre la ville de Phoenix au centre de l'île et la capitale du pays, Port-Louis, et l'inauguration d'une prolongation vers le Sud (Curepipe) est prévue pour les mois à venir. Ce financement fait suite à deux précédents approuvés en 2016 (527 MUSD ;

tronçon Port Louis / Curepipe) et 2021 (100 MUSD ; Rose Hill / Réduit). Le projet, dont la première phase des travaux a été assurée par l'entreprise indienne Larsen & Toubro, est un marqueur fort de la relation entre les deux pays.

## 🌐 Ouganda

### Mise en œuvre insatisfaisante du Parish Development Model

Alors qu'une deuxième salve d'allocation à plus de 8 000 paroisses s'est tenue au début du mois d'août pour un montant de 25 MUGX (6 583 USD) chacune, la mise en œuvre stratégique du *Parish Development Model* (PDM) rencontre ses limites. Ce plan adopté en 2021 par le Parlement ambitionne de faire sortir 39% de ménages (soit 17,5 millions d'individus) d'une économie de subsistance. Pour ce faire, le Trésor ougandais prête aux paroisses (circonscription administrative de base) des fonds à un taux d'intérêt de 6%, qui sont ensuite prêtés aux ménages sélectionnés afin de dynamiser l'activité économique locale et de lutter contre la pauvreté. Toutefois, le montant uniforme versé par le Trésor aux différentes paroisses, sans considération des spécificités démographiques, géographiques et économiques de chacune, est largement critiqué. Dans un rapport présenté le 25 août dernier au Parlement, la Commission Parlementaire de la Fonction Publique et des Collectivités Locales a exposé les faiblesses qui ont affecté la mise en œuvre du PDM sur l'exercice 2021/2022 et suggéré des pistes d'amélioration, notamment une révision du critère d'attribution des fonds, dont le versement sur un critère d'équité plutôt que d'égalité, afin de renforcer l'efficacité de l'allocation et de tenir compte des besoins spécifiques de chaque paroisse. Les détournements des fonds au niveau local, le contrôle de l'utilisation des fonds par les ménages ou encore le manque de mesures prises

pour soutenir certains piliers du programme, ont également été cités par le rapport.

## Point sur la politique monétaire

Encore inférieure à 7% en juin, l'inflation frôle désormais les 8% au mois d'août, dépassant largement la cible de 5% fixée à moyen terme par la banque centrale ougandaise. Le sous-gouverneur de la *Bank of Uganda* (BoU), Michael Atingi-Ego, alerte sur le risque de pérennisation d'un taux d'inflation élevé (entre 7% et 7,4%) pour le reste de l'exercice 2022, en raison d'une combinaison d'événements favorisant la hausse des prix : la dépréciation du shilling relativement au dollar américain, les mauvaises récoltes dues à un temps relativement sec qui s'ajoutent à la conjoncture économique mondiale. La politique monétaire, déjà fortement restrictive, sera davantage resserrée via une hausse du taux directeur, établi à 9% depuis la mi-août. En comparaison, il s'élevait à 7,5% en juin et à 6,5% en mai 2022.

## Rwanda

Pas de brève cette semaine



## Seychelles

Pas de brève cette semaine

## Somalie

**Les ministères des Finances des Etats fédérés suspendent leurs relations avec le ministère des Finances fédéral**

Les ministres des Finances des Etats fédérés (FMS) somaliens ont annoncé le 30 août la suspension de leur relations avec leur homologue

de l'Etat fédéral (FGS), en raison de désaccords concernant l'allocation des ressources budgétaires. Les ministres des Finances des Etats fédérés reprochent au nouveau gouvernement d'avoir pris des mesures contraires à la Constitution dans le cadre du soutien de 10 MUSD approuvé par la Banque mondiale pour la mise en place de réformes permettant l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTTE). Pour rappel, ce programme implique notamment des réformes importantes en termes de fédéralisme fiscal et de partage des recettes fiscales entre les FMS.

## Soudan

**Conflit entre le ministère des finances et la direction du « Gézira Schème ».**

Le ministère des Finances a remis au Président du Conseil de la Souveraineté, pour approbation, un projet de loi sur le périmètre de la Gézira, plus grand périmètre irrigué par gravitation au Soudan (870 000 ha) et un des plus grands périmètres au monde doté d'un système d'irrigation continu. La loi proposée par un comité *ad hoc* créé par le ministère des Finances prévoit la mise sous tutelle de la gestion de la Gézira, qui jouit jusqu'à maintenant d'un statut indépendant. La proposition est fortement rejetée par la direction du périmètre ainsi que par les agriculteurs qui considèrent que le nouveau statut limiterait considérablement la marge de manœuvre de la direction du projet notamment en ce qui concerne l'obtention de financements. Pour rappel, le Conseil de la Souveraineté a dissous, après le coup d'Etat du 25 octobre, le Conseil d'administration du périmètre et l'association des agriculteurs.

## 📍 Soudan du Sud

### L'augmentation de la taxe à l'importation fait craindre une nouvelle hausse de l'inflation

La National Revenue Authority (NRA) a démarré la mise en œuvre de la hausse de la taxe sur les importations approuvée par le Parlement le 9 juin dernier, conformément à la loi de finances 2021/22. À ce titre, les importateurs devront désormais s'acquitter d'une taxe de 90 livres soudanaises pour chaque dollar américain de marchandise importée contre 45 livres précédemment. La justification de cette politique repose, selon la NRA, sur la volonté d'harmoniser la valeur douanière des marchandises provenant de l'étranger avec leur valeur réelle, déterminée selon le taux de change officiel. Néanmoins, cette politique est contestée par un certain nombre d'acteurs, notamment les commerçants et les chauffeurs routiers, mais également le Commissaire général des recettes douanières (Ayii Madut). Dans une circulaire adressée à la NRA, ce dernier qualifie la mesure d'inconstitutionnelle. Cette hausse de la taxe à l'importation risque d'alimenter les tensions inflationnistes déjà fortes au Soudan du Sud comme dans l'ensemble des pays de la région. Les commerçants pourraient être tentés de répercuter cette nouvelle charge sur leurs prix, réduisant ainsi le pouvoir d'achat des ménages.

## 📍 Tanzanie

*Pas de brève cette semaine*



## CONTACTS

### Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

[jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : [quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr](mailto:quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr)

### Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

[frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr](mailto:frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr)

### Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE

[julien.defrance@dgtresor.gouv.fr](mailto:julien.defrance@dgtresor.gouv.fr)

### Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOUÏ PRADA

[suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr](mailto:suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr)

### Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

[annie.biro@dgtresor.gouv.fr](mailto:annie.biro@dgtresor.gouv.fr)

### Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

[Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr](mailto:Rafael.santos@dgtresor.gouv.fr)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi  
([jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)).

Rédacteurs : SER de Nairobi et SE de l'AEOI.

Pour s'abonner :

[heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr](mailto:heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo :

©DGTresor